

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Etat d'assiette en forêt communale pour l'année 2020

Séance du 2 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents :**

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés :**

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

**Membres absents :**

MM. FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOURDONCLE Annie, CHENET Valérie, FERRO Nicole, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance** : M. Cyrille ALLARD.

**Soit : 37 présents, 7 pouvoirs.**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de M. BONNICI de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en 2020 en forêt communale relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de l'année 2020 figurant dans le tableau en annexe de la présente délibération.
- Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation,
- **INFORME** le Préfet de région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé figurant ci-après.

**Mode de commercialisation en contrat de bois façonné à la mesure** Pour les coupes inscrites et commercialisées de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement, en bois façonné et à la mesure, l'ONF pourra procéder à leur mise en vente dans le cadre du dispositif de vente en lots groupés (dites « ventes groupées »), conformément aux articles L214-7, L214-8, D214-22 et D214-23 du code forestier.

Pour ces cas, le propriétaire mettra ses bois à disposition de l'ONF sur pied ou façonnés. Si ces bois sont mis à disposition de l'ONF sur pied, l'ONF est maître d'ouvrage des travaux nécessaires à leur exploitation. Dans ce cas, une convention de mise à disposition spécifique dite de « Vente et exploitation groupée » sera rédigée.

Par ailleurs, dans le but de permettre l'approvisionnement des scieurs locaux, la commune s'engage pour une durée de 3 ans à commercialiser une partie du volume inscrit à l'état d'assiette annuel dans le cadre de ventes en contrat de bois façonné à la mesure.

### **Mode de délivrance des bois d'affouage**

- Délivrance des bois sur pied

Pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme BENEFICIAIRES SOLVABLES de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

Cormaranche-en-Bugey :

- M. Roger VUCHER
- M. Jean-Luc GENOD
- M. Gilles BERTHET

Hauteville-Lompnes (La Ragiaz) :

- M. Laurent HUGON
- M. Camille SEYTIER
- M. Christophe VANDERME

Hauteville-Lompnes (Longecombe, les Dergis) :

- M. Joël MASNADA

Hostiaz :

- Mme Nicole FERRO
- M. CHATEAU Jean-Michel
- M. COMBET Jean

Thézillieu Ponthieu :

- M. Paul CLEYET
- M. Bernard CORTINOVIS
- M. Guy CATHERINE

Thézillieu Sainte Blaizine :

- M. Gilbert LEMOINE
- M. Pierre MARTINE
- M. Lucien LIEVIN

Thézillieu Catagnolles :

- Patrick GOLLARD
- Christian TILLIER
- Stéphane PRUDHOMME

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20191002-DE-2019-167-DE  
Date de télétransmission : 09/10/2019  
Date de réception préfecture : 09/10/2019

Thézillieu Lavant :  
- Eric MEGRET  
- Gérard PONNET

Thézillieu Genevray :  
- Lucien RAYNAUD  
- Eric MORGNIEU  
- Frédéric FALLAVIER

**Ventes de bois aux particuliers**

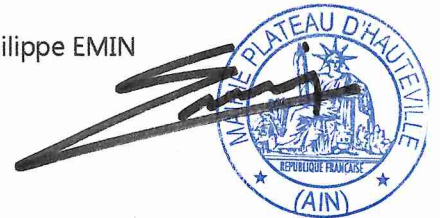
Le conseil municipal autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année 2020, dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF. Ce mode de vente restera minoritaire, concernera les produits accessoires à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

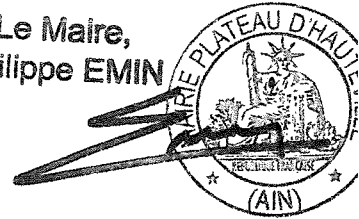
Copie certifiée conforme au registre des délibérations.  
Le Maire,

Philippe EMIN



Certifié conforme au  
registre des délibérations

Le Maire,  
Philippe EMIN



Agence territoriale Ain-Loire-Rhône

Annexe 1

COMMUNE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE  
Monsieur le Maire  
320 Rue de la République - HAUTEVILLE-LOMPNES - 01110 PLATEAU  
01110 PLATEAU d'HAUTEVILLE

**Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2020**

Forêt de : HAUTEVILLE-LOMPNES

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois layonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
57	AMEL	217	10,7	2020	Supp.	ONF-RC - Raison commerciale						
102	IRR	140	5,6	2020	2020							
75	IRR	164	3,4	2020	2023					<input checked="" type="checkbox"/>		
108	IRR	182	3,8	2020	2020							
110	IRR	152	6,6	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
111	IRR	51	1	2020	2020	ONF-RC - Raison commerciale				<input checked="" type="checkbox"/>		
112	IRR	183	6,2	2020	2020					<input checked="" type="checkbox"/>		
64 a	IRR	515	8,9	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
117	IRR	63	5,3	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
74	IRR	159	12,2	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
50	IRR	509	14,1	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
34 u	IRR	211	5,5	2020	2020	ONF-RC - Raison commerciale		<input checked="" type="checkbox"/>				
25 u	E2	148	4,5	2020	2020	ONF-RC - Raison commerciale				<input checked="" type="checkbox"/>		
127	IRR	252	7	2017	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
13	IRR	38	1	2020	2020					<input checked="" type="checkbox"/>		
130	IRR	393	7	2016	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
148	IRR	31	3,6	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
149	IRR	44	8,1	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
150	IRR	205	14,1	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
151	IRR	104	4,3	2020	2020					<input checked="" type="checkbox"/>		
17	IRR	88	11,5	2020	2021	ONF-CE - Condition technique d'exploitabilité et de desserte						
2 a	IRR	148	3	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>				
126	IRR	130	6,2	2020	Supp.	ONF-CF - Raison sylvicole- Niveau du capital forestier						
14	IRR	38	1	2020	2020					<input checked="" type="checkbox"/>		
159	AMEL	50	0,5		2020	ONF-RC - Raison commerciale						<input checked="" type="checkbox"/>

Forêt de : CORMARANCHE-EN-BUGEY

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation						
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance		
51	IRR	341	9,2	2020	2020									
3	IRR	736	14,8	2020	2020	ONF-SA - Conséquence de chablis et dépérissement		<input checked="" type="checkbox"/>						
33	IRR	137	4,9	2020	2020					<input checked="" type="checkbox"/>				
64	IRR	391	11,8	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>						
66	IRR	406	15,2	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>						
70	IRR	664	10,2	2020	Supp.	ONF-CF - Raison sylvicole- Niveau du capital forestier								

Forêt de : VAUX-SAINT-SULPICE

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation						
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance		
3	IRR	100	4	2020	2020	ONF-RC - Raison commerciale							<input checked="" type="checkbox"/>	

## Forêt de : TROIS-HAMEAUX

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation					
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance	
53	IRR	220	11	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>					
54	IRR	80	4	2020	2020	ONF-RC - Raison commerciale		<input checked="" type="checkbox"/>					

## Forêt de : GENEVRAY

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation					
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance	
44	IRR	492	9,9	2020	2020			<input checked="" type="checkbox"/>					
41	IRR	184	15,4	2021	2020	ONF-RC - Raison commerciale							<input checked="" type="checkbox"/>

Forêt de : THÉZILLIEU-PONTHIEU

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
8	IRR	130	6,5	2020	2020							
1	IRR	258	6,4	2020	2020					<input checked="" type="checkbox"/>		
6	IRR	300	11,1	2020	2020					<input checked="" type="checkbox"/>		

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"